



## FAITS MARQUANTS DE L'ANUE 2:

### JEUDI 26 MAI 2016

Le segment de haut niveau (SHN) de la deuxième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (ANUE 2) s'est ouvert jeudi. Les chefs des Nations Unies ont accueilli l'ensemble des délégués, en présence du Président du Kenya, Uhuru Kenyatta, qui a prononcé le discours d'ouverture.

Un déjeuner ministériel a eu lieu au cours duquel les délégués de haut niveau ont été informés du symposium de la veille portant sur la mobilisation des investissements pour le développement durable.

En parallèle, les trois groupes de rédaction du Comité plénier ont continué de se réunir pour parachever l'ensemble des résolutions, pour examen et adoption par les ministres vendredi, et le Comité plénier a tenu une séance plénière de bilan dans la soirée. Les discussions menées au sein des trois groupes de rédaction se sont poursuivies tard dans la nuit.

### OUVERTURE DU SEGMENT DE HAUT NIVEAU

Le SHN de l'ANUE 2 s'est ouvert avec une représentation du Chœur de garçons du Kenya. Dans son discours d'ouverture, le Président de l'ANUE 2 Edgar Gutiérrez Espeleta (Costa Rica) a signalé le précédent créé par les principaux accords internationaux de 2015 en ce qui concerne l'évolution vers de nouveaux paradigmes mondiaux, en soulignant que les priorités transversales du PNUE coïncident avec les principaux enjeux mondiaux et doivent continuer de sous-tendre les travaux de l'ANUE.

Le Directeur exécutif sortant du PNUE Achim Steiner a remercié le Kenya d'être « la capitale mondiale de l'environnement », en faisant observer que le monde est entré dans une nouvelle ère en matière de gouvernance environnementale, et il a exhorté l'ANUE de « prendre soin du PNUE pour qu'il prenne soin du monde ».

Salaheddine Mezouar, Président de la 22e session de la Conférence des Parties (CdP 22) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), a rendu hommage aux réussites de Steiner dans l'évolution du PNUE « de programme en institution ». Il a fait part de la détermination du Maroc à donner de la crédibilité et un sens au consensus mondial atteint en 2015, en veillant à ce que la CdP 22 marque le début de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Ségolène Royal, Ministre française de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, et Présidente de la CdP 21 à la CCNUCC, a appelé

les ministres de l'environnement à accélérer la ratification de l'Accord de Paris et à donner la priorité à sa mise en œuvre à l'échelon national.

Jan Eliasson, Vice-Secrétaire général des Nations Unies, a mis l'accent sur le rôle de l'ANUE en tant que principal organe de décision en matière d'environnement, et a attiré l'attention sur les accords historiques de 2015: le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Programme d'action d'Addis-Abeba, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris. Il a demandé des partenariats intégrés et holistiques pour concrétiser ces engagements.

Le Président du Kenya Uhuru Kenyatta a fait observer que l'Afrique a le plus à gagner des mesures relatives aux changements climatiques, et a demandé un soutien pour s'assurer que le continent respecte ses engagements, notamment grâce à des « investissements directs et indirects ». Il a également demandé un appui à l'interdiction du commerce de l'ivoire lors de la CdP 17 à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), et a souligné l'importance des partenariats bipartites et multipartites pour accélérer les progrès dans la lutte contre les problèmes environnementaux.

**DÉCLARATION POLITIQUE:** Le Directeur exécutif du PNUE Steiner a fait observer les défis que rencontre le PNUE et ses réussites au cours de ses 40 ans d'histoire, en indiquant que l'ANUE est la principale autorité mondiale de l'environnement et qu'« il y a un prix moral à payer dans le développement ». Il a déclaré qu'avec le soutien technique du PNUE, l'ANUE peut être l'interface science-politique qui unifie les secteurs de l'environnement et du développement, en reconnaissant que des solutions différentes peuvent s'avérer nécessaires pour des problèmes similaires dans différentes régions. Il a demandé plus de mesures et moins de débats, en déclarant que les solutions aux problèmes environnementaux sont déjà disponibles. Ses propos ont été accueillis par une ovation des délégués.

### DIALOGUES MINISTÉRIELS: MENER À BIEN LE VOLET ENVIRONNEMENTAL DU PROGRAMME 2030

#### POINTS COMMUNS ET COMPLÉMENTARITÉ:

**S'UNIR POUR MIEUX METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME 2030:** Le Président de l'ANUE 2 Edgar Gutiérrez Espeleta a présenté la session, en invitant les délégués à apprendre les uns des autres en ce qui concerne les meilleures pratiques et les lacunes à combler.

Chen Jining, Ministre chinois de la protection de l'environnement, a mis en exergue le plan de développement de la Chine pour la période 2016-2020, qui présente les objectifs

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé et édité par Delia Paul, Richard de Ferranti, Cleo Verkuijl, Tallash Kantai, Wangu Mwangi et Tristan Tyrrell. Édition numérique: Francis Dejon. Version Française: Louison Dumaine-Laulusa. Éditrice en chef: Pamela Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: l'Union européenne, le Gouvernement suisse (Office fédéral de l'environnement (OFEV), le ministère de l'Environnement, de la Protection du territoire et de la Mer de l'Italie, et le Royaume d'Arabie saoudite. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2016, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par le PNUE. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement sur le *Bulletin*, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du ENB à l'ANUE-2 peut être contactée par courriel à <delia@iisd.org>.



<http://enb.iisd.mobi/>

et les indicateurs des mesures visant à relever les défis de la durabilité, telles que la réduction de l'utilisation d'eau, de la consommation d'énergie et des émissions de carbone par unité de PIB, en déclarant que la vision s'accorde bien avec le Programme 2030.

Elba Rosa Pérez Montoya, Ministre cubaine de la science, de la technologie et de l'environnement, a souligné l'importance de l'actualisation des normes juridiques nationales; d'une intégration plus étroite des ministères; du développement des indicateurs nationaux et de l'harmonisation des indicateurs internationaux; et de l'accès à de nouveaux financements non pré-affectés et sans condition pour la mise en œuvre du Programme 2030.

Joan Clos, Secrétaire général de l'ONU-Habitat, a fait valoir la contribution considérable que les villes peuvent apporter face aux questions environnementales mais a signalé « une épidémie d'urbanisation de mauvaise qualité ». Mettant en exergue la conférence Habitat III qui se tiendra en octobre 2016, il a souligné la nécessité de réinventer la planification urbaine sur la base: des dispositions législatives; de la conception physique; et de l'octroi de ressources suffisantes.

**GARANTIR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE LORS DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME 2030 AUX ÉCHELONS NATIONAL, RÉGIONAL ET MONDIAL:** Le SHN s'est poursuivi dans l'après-midi, animé par Amina J. Mohammed, Ministre de l'environnement du Nigéria.

Didier Dogley, Ministre de l'environnement des Seychelles, a indiqué que la réalisation du Programme 2030 demandera un investissement de plusieurs milliards de dollars et une coordination efficace entre les parties prenantes, et que l'ANUE et le PNUE sont les mieux placés pour faciliter cela. Anyaa Vohiri, Directrice exécutive et Présidente-directrice générale de l'Agence libérienne pour la protection de l'environnement s'est demandé si l'environnement n'a pas été lésé dans les ODD et a recommandé d'avoir recours à l'application des AME pour abattre les cloisons existantes.

S'exprimant sur la façon d'améliorer la coopération et la coordination multilatérales, Wu Hongbo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, a mis l'accent sur la nécessité de rationaliser les mandats institutionnels afin de réduire les répétitions et les chevauchements, et créer des synergies. Christian Friis Bach, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe, a évoqué les mécanismes de coordination régionale et a fait rapport sur les efforts visant à créer une plateforme permettant aux Commissions économiques régionales de partager leurs expériences et d'apprendre les unes des autres.

Inger Andersen, Directrice générale de l'Union internationale pour la conservation de la nature, a souligné que la réalisation du Programme 2030 nécessitera de s'attaquer à des questions telles que comment nourrir 10 milliards de personnes sans perte de diversité biologique, en signalant le rôle important que doivent jouer les ministères de l'environnement. Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, a fait observer la nécessité de modifier la traditionnelle « approche cappuccino » selon laquelle les trois piliers du développement durable ne sont pas égaux, et où l'économie est le café, privilégié, tandis que l'environnement est le chocolat superflu du dessus, le premier à disparaître lorsque les temps sont durs.

L'Argentine, s'exprimant au nom du G77/CHINE a fait observer le rôle essentielle de l'ANUE dans la réalisation du Programme 2030. L'UE a mis l'accent sur le rôle du PNUE dans le suivi des progrès accomplis sur les ODD et dans l'engagement des parties prenantes, et l'a appelé à favoriser des partenariats novateurs, notamment pour la levée de fonds. Le GROUPE DES ÉTATS D'AFRIQUE a évoqué les investissements nécessaires à

la réalisation de son Agenda 2063, à la lutte contre les problèmes tels que le commerce d'espèces sauvages et l'exploitation des ressources, ainsi que l'irrégularité des flux financiers, et à la création de systèmes de gestion de l'environnement plus efficaces afin de réaliser les ODD. Les ÉTATS ARABES ont fait observer les difficultés rencontrées dans la réalisation de la gestion efficace de l'environnement, entraînées par les conflits et les occupations. Le SHN a ensuite entendu les déclarations de 35 États membres.

Les déclarations peuvent être consultées sur le site Internet de l'ANUE 2: <http://web.unep.org/unea/statements>

## DÉJEUNER MINISTÉRIEL

**MOBILISATION DES INVESTISSEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE:** Le Directeur exécutif du PNUE Steiner a organisé un déjeuner sur la « Mobilisation de ressources pour des investissements durables » pour les ministres et les chefs de délégation afin de faire part des conclusions et des résultats du symposium qui s'est tenu mercredi sur ce sujet, ainsi que des conclusions d'autres manifestations, notamment le Dialogue des entreprises sur la viabilité de l'environnement. Il a déclaré que le cadre des ODD vise à exploiter le secteur financier de 300 milliards USD en remplaçant les infrastructures existantes, y compris les secteurs de l'énergie et des transport. Il a fait observer qu'un « financement vert » serait nécessaire pour supporter les coûts marginaux supplémentaires des pays en développement entraînés par le passage direct aux technologies moins polluantes du 21<sup>e</sup> siècle.

Un certain nombre de délégués ont présenté leurs observations sur les réussites et les difficultés de leurs pays en ce qui concerne les ODD, et ont formulé des suggestions sur la façon dont le PNUE peut faciliter la mise en œuvre des ODD. Le chef d'une organisation internationale de financement a fait observer que pour atteindre les résultats des ODD, il faudrait une transformation des systèmes de production énergétique et alimentaire, au delà des changements progressifs, et que la réalisation d'un tel changement nécessiterait de collaborer avec le secteur financier.

Le chef de l'organe de mise en œuvre d'un programme de l'Asie et du Pacifique a présenté les évolutions considérables en matière de croissance verte dans la région, où les investissements verts ont augmenté de 22% ces dernières années mais continuent à ne représenter qu'1% environ des investissements totaux. Il a indiqué en particulier que la Banque asiatique de développement a émis près de 2 milliards d'obligations vertes, notamment pour des infrastructures hydrauliques et énergétiques.

Un délégué européen a indiqué que les gouvernements doivent créer un environnement favorable au financement vert et que les taxes vertes pourraient augmenter les budgets gouvernementaux sous pression. Un délégué caribéen a déclaré que les PEID doivent créer des partenariats entre les régions pour aborder les questions environnementales mais qu'ils doivent privilégier la satisfaction des besoins essentiels de leurs populations. Il a indiqué que le PNUE pourrait contribuer à sensibiliser les citoyens à la nécessité d'accepter que la lutte contre la dégradation de l'environnement a un coût. Un délégué africain a fait observer que les engagements en matière d'action environnementale devraient être intégrés dans des stratégies et plans nationaux à même de coordonner l'action entre divers ministères.

Le Directeur exécutif adjoint du PNUE Ibrahim Thiaw a conclu la manifestation, en notant qu'il est important d'avoir recours à des politiques fiscales qui stimulent les comportements positifs et dissuadent les comportements qui pourraient nuire à l'environnement. Il a demandé un changement de paradigme et faveur du financement de projets durables.

**GROUPE DE RÉDACTION**

**GROUPE DE RÉDACTION 1: Lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, et promotion du développement durable du pastoralisme et des pâturages:** Le Coprésident Benitez a félicité le groupe pour les progrès accomplis mercredi soir, en faisant observer que tous les paragraphes du texte (UNEP/EA.2/CRP.5), sauf trois, ont été acceptés. Suite à des modifications du libellé demandant des synergies avec d'autres organes compétents qui visaient à refléter l'évaluation actuellement menée par l'IPBES sur la dégradation des terres, le texte a été accepté pour transmission au Comité plénier.

**Gestion durable du capital naturel pour le développement durable et l'élimination de la pauvreté:** Le groupe a entamé l'examen d'un nouveau projet de résolution (UNEP/EA.2/L.14), préparé mercredi lors de consultations informelles. Les délégués ne sont pas parvenus à s'entendre sur un paragraphe comprenant une formulation consensuelle visant à rendre compte de la nécessité de trouver un équilibre entre la notion de nature comme atout économique et les principes relatifs à la valeur intrinsèque de la nature et la souveraineté nationale. Dans la soirée, suite à d'autres consultations, un groupe informel a annoncé avoir élaboré quatre textes alternatifs et attendre les orientations de leurs capitales sur la possibilité d'un compromis.

**Investissement dans les capacités humaines en faveur du développement durable par le biais de l'éducation et de la formation environnementales:** Les délégués ont brièvement réexaminé cette résolution (UNEP/EA.2/L.4), et sont convenus de prier le Directeur exécutif de faire rapport à l'ANUE sur la mise en œuvre à une date ultérieure. Ils sont convenus de transmettre la résolution pour adoption par la plénière.

**Rôle, fonctions et suivi du Forum des ministres et autorités chargés de l'environnement en Asie-Pacifique:** Lors d'une deuxième lecture de cette résolution (UNEP/EA.2/L.3), la Coprésidente Korvenoja a proposé un texte consensuel élaboré par l'intermédiaire de consultations informelles. Les délégués ont débattu de la question de prier le Directeur exécutif de faciliter l'organisation et le renforcement de forums régionaux « à la demande des pays » et « en l'absence d'objection formelle ».

Les délégués sont finalement convenus de diviser le paragraphe en deux parties pour rendre compte de la différence des contextes régionaux, la première partie portant sur les processus régionaux existants, sans préciser comment ils doivent être organisés; et la seconde portant sur les autres processus, moins bien établis, en précisant qu'ils pourraient être organisés « à la demande des régions, par l'intermédiaire d'un processus intergouvernemental comprenant l'ensemble des pays de chaque région ». Le second paragraphe est demeuré entre crochets, dans l'attente d'un accord sur la manière de mentionner ces autres processus régionaux.

Les délégués sont également convenus de changer le titre de la résolution pour « Rôle et fonctions des forums régionaux des ministres de l'environnement et des autorités chargés de l'environnement », rendant la proposition générale plutôt que spécifique à une région.

**Rôles du PNUE et de l'ANUE dans la mise en œuvre de la dimension environnementale du Programme 2030:** Les délégués sont parvenus à un accord sur un paragraphe de la résolution (UNEP/EA.2/L.6) qui met l'accent sur le rôle important que joue le PNUE, « dans le cadre de son mandat », dans le suivi et l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la dimension environnementale du développement durable, notamment la fourniture d'informations pertinentes pour les politiques, par l'intermédiaire de processus d'évaluation « qui devraient soutenir le suivi et l'examen du Programme 2030 par le FPHN ».

Suite à des consultations supplémentaires, les délégués sont convenus d'un texte consensuel sur le rôle du PNUE dans la préparation et le suivi de la conférence Habitat III prévue en octobre 2016, en omettant la référence au résultat de la conférence, celui-ci restant encore à définir. Ils se sont également entendus sur les paragraphes portant sur: la promotion des synergies entre les AME, « en reconnaissant leur indépendance institutionnelle » ; et la mention du fait que le processus du rapport GEO « couvre les objectifs environnementaux adoptés au niveau international ».

**GROUPE DE RÉDACTION 2: Promotion de la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris sur les changements climatiques:** Des « consultations officieuses » à participation non limitée sur le document UNEP/EA.2/L.7 se sont poursuivies sur cette question tout au long de la journée. Un projet révisé a été diffusé dans la soirée.

**Océans et mers:** Le Groupe a poursuivi ses délibérations sur le document UNEP/EA.2/L.11. Les délégués ont débattu de la demande adressée au PNUE, par l'intermédiaire de son Programme pour les mers régionales, pour qu'il soutienne les États membres qui adhèrent aux conventions et aux plans d'action relatifs aux mers régionales. Ils ont également examiné un texte qui appelle les parties contractantes aux conventions relatives aux mers régionales à envisager d'élargir la couverture régionale de ces organisations. Le groupe a transmis le débat sur les questions en suspens à un groupe de rédaction informel, en vue de trouver un compromis.

**Réduction, récupération et revalorisation des aliments gaspillés:** Les délégués ont examiné ce projet présenté par les États-Unis (UNEP/EA.2/L.10). Dans un texte qui reconnaît que dans les pays en développement, les pertes et le gaspillage alimentaires ont lieu aux premiers stades de la chaîne de valeur alimentaire, les délégués ont examiné un libellé stipulant que ceux-ci peuvent avoir pour origine des contraintes financières, techniques ou de gestion, qui sont avant tout de la compétence des « acteurs du monde agricole concernés par l'alimentation et la nutrition ». Certaines délégations, contrées par une délégation, ont préconisé de supprimer le libellé soulignant que rien dans le projet ne serait interprété comme créant des obstacles techniques au commerce hors du champ d'application des accords de l'Organisation mondiale du commerce. Les délégués ont également débattu de l'opportunité d'appeler les gouvernements à participer aux efforts internationaux en cours visant à mieux évaluer les pertes et le gaspillage alimentaires et à éviter les émissions de gaz à effet de serre (GES). De nombreux pays en développement ont préconisé la suppression des références aux émissions, en invoquant l'absence d'accords internationaux liant le gaspillage alimentaire aux changements climatiques, tandis que des pays développés ont mentionné les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui lient ces deux éléments. Le groupe n'est pas parvenu à s'entendre sur un ensemble visant à supprimer la mention des barrières au commerce et des émissions de GES.

**Consommation et production durables:** Ce projet de résolution (UNEP/EA.2/L.9) a été examiné lors de consultations informelles qui se sont tenues au cours de la journée, suite à l'examen formel mené dans la nuit de mercredi.

**Commerce illicite d'espèces sauvages et de produits de la faune et de la flore sauvages:** Le groupe a examiné ce projet (UNEP/EA.2/L.15) présenté par le Kenya, le Botswana et le Zimbabwe. Les délégués ont débattu de l'utilisation du terme « commerce » d'espèces sauvages au lieu de « trafic », certains délégués signalant les discussions prolongées qui ont eu lieu à ce sujet à l'ANUE 1, et ils sont convenus d'utiliser les deux termes. Les délégués ont également examiné le rôle de l'utilisation durable des espèces sauvages et des produits de la faune et de la



flore sauvages dans la lutte contre le commerce illicite, certains délégués soulignant que l'inclusion d'un libellé sur l'utilisation durable des produits de la faune et de la flore sauvages pourrait être le moyen d'autoriser un commerce sélectif, ce qui saperait l'esprit de la résolution.

**GROUPE DE RÉDACTION 3: Examen du cycle de l'ANUE:** Le groupe a examiné cette résolution (UNEP/EA.2/L.26) dans la matinée. Les délégués ont été avisés que le Bureau de l'ANUE a préconisé 2018 comme date de la prochaine assemblée. Les délégués se sont opposés sur la question de savoir si 2017 ou 2018 serait préférable, certains préférant 2018 afin de laisser suffisamment de temps pour achever le rapport GEO-6 avant la prochaine assemblée. Un groupe informel a été créé pour examiner plus avant la question, et le groupe de rédaction en a repris l'examen dans la soirée.

**Intégration de la biodiversité pour le bien-être:** Le Mexique a présenté la résolution (UNEP/EA.2/L.18), dont l'examen était initialement prévu au sein du Groupe de rédaction 2 et qui a été transmise au Groupe de rédaction 3. Le délégué a fait observer que la plupart des paragraphes avaient déjà été approuvés. La résolution appelle les États membres à promouvoir une approche intégrée de leurs politiques nationales, en tenant compte de la diversité des contextes, des capacités et des niveaux de développement nationaux. Les délégués se sont félicités de la résolution relativement rapide des questions en suspens, y compris en ce qui concerne une référence pouvant être interprétée comme cherchant à guider la CdP à la CDB sur cette question. Le texte final a été accepté et transmis au Comité plénier.

**Renforcement des travaux du PNUE visant à faciliter la coopération, la collaboration et les synergies entre les AME relatifs à la biodiversité:** Au sujet de cette résolution (UNEP/EA.2/L.19), les délégués se sont concentrés sur un libellé concernant la transmission des résultats du projet mené par le PNUE sur ce thème aux CdP aux conventions relatives à la biodiversité. Certains délégués se sont inquiétés que le libellé puisse être interprété comme cherchant à imposer aux CdP de mettre en œuvre les mesures recommandées par le projet. Une proposition visant à mentionner l'intégration de la biodiversité dans divers secteurs « y compris l'agriculture, la sylviculture, les pêches et le tourisme » a été contrée par des délégués qui ont averti que le recensement de certains secteurs pourrait entraîner la présentation de propositions concurrentes par d'autres délégations. L'ensemble du texte a finalement été accepté, à l'exception d'un paragraphe portant sur la coopération des AME relatifs à la biodiversité dans le suivi et l'examen des cibles des ODD relatives à la biodiversité. Certains pays se sont inquiétés que le texte ne reflète pas le fait que le FPHN est responsable du suivi et de l'examen à l'échelon mondial.

**Protection de l'environnement dans les zones touchées par des conflits armés:** Au sujet de cette résolution (UNEP/EA.2/L.16), les délégués ont débattu de la question de savoir si le texte proposé sur la protection de l'environnement en temps de conflits armés « y compris face aux incidences des déplacements de populations résultant des conflits armés » pourrait être interprété comme une fermeture des frontières aux réfugiés. Ils sont finalement convenus de la formulation « y compris face aux impacts collatéraux imprévus des déplacements de populations ». En ce qui concerne l'appel aux États membres à « envisager d'exprimer leur consentement à être liés par les accords internationaux concernés auxquels ils ne sont pas encore partie », les délégués sont convenus de mentionner plutôt les « obligations » internationales. Le texte final a été accepté et transmis au Comité plénier.

**Évaluation environnementale sur le terrain dans la bande de Gaza:** Le Maroc a retiré sa proposition de résolution « Évaluation environnementale sur le terrain des effets des guerres de novembre 2012, et de juillet et août 2014, dans la bande de Gaza » (UNEP/EA.2/L.17). Les délégués ont mené une première lecture de la résolution alternative (UNEP/EA.2/CRP.6), présentée par le G-77/Chine. Les pays rédacteurs ont exprimé un fort soutien à la résolution, en soulignant son caractère technique plutôt que politique. Deux pays développés ont émis des réserves sur le texte dans son intégralité, tandis qu'un troisième délégué a proposé des modifications visant à réduire le texte au minimum en vue d'augmenter la probabilité qu'il soit appuyé par les capitales. Un groupe de contact informel a été formé pour débattre d'un éventuel texte consensuel.

### PLÉNIÈRE DU COMITÉ PLÉNIER

Le Comité plénier a tenu une brève séance plénière de bilan dans la soirée. Les groupes de rédaction ont annoncé que certaines résolutions avaient été approuvées et que des discussions informelles étaient également en cours. Le JAPON et le CHILI ont mis l'accent sur la nécessité d'obtenir les projets de résolutions bien avant les prochaines sessions de l'ANUE afin de permettre un examen et une préparation plus efficaces. La BOLIVIE, soutenue par la RUSSIE, a déclaré que le terme « capital naturel » n'est pas universellement compris et accepté, et la Présidente du Comité plénier Eidheim a indiqué que de telles déclarations devraient être réservées aux négociations.

### DANS LES COULOIRS

L'émotion était forte tandis que les négociations dépassaient le temps alloué jeudi, après l'échéance présumée de la nuit de mercredi. Bien qu'un maximum de trois sessions en parallèles aient été promis au départ, les contraintes d'emploi du temps ont conduit à une prolifération de groupes de travaux informels, défavorisant les délégations les plus restreintes.

L'ouverture du segment de haut niveau dans la matinée a créé des complications supplémentaires, alors que des négociateurs affairés allaient et venaient entre le soutien à leurs ministres présents et la participation aux groupes de rédaction, en réponse parfois à la convocation urgente de Coprésidents dans l'incapacité de faire avancer le débat en l'absence des négociateurs clés.

Beaucoup ont eu le sentiment que les travaux accomplis de bonne foi depuis la CCNLRP 2 étaient torpillés à la dernière minute par des objections inattendues et largement unilatérales. Certains ont perçu cela comme une limitation du processus du CRP, tandis que d'autres ont suggéré le manque d'attention passé apporté à la préparation d'un consensus approprié en amont. Néanmoins d'autres considéraient que l'étendue des désaccords était le reflet d'une plus grande adhésion des États membres à l'ANUE.

En attendant, l'ampleur et l'intérêt de l'Exposition « Innovations durables » et des manifestations parallèles coïncidant avec la session ont été grandement appréciés. Certains délégués se sont demandé pourquoi les manifestations connexes semblaient avoir fait l'objet d'une plus grande réflexion que le cœur du processus de l'ANUE, les négociations elles-mêmes. « Il s'agit vraiment d'une question de priorités », grommelait un vétéran des processus des Nations Unies.

**SYNTHÈSE ET ANALYSE DU BNT:** La synthèse et l'analyse de l'ANUE 2 du Bulletin des négociations de la Terre seront disponibles lundi 30 mai 2016, à l'adresse suivante: <http://www.iisd.ca/unep/unca2/>